

# S.A. Quatrième Dimension : promesses tenues

*La PME namuroise S.A. Quatrième Dimension clôture l'année 2003 dans le vert et poursuit sa success story !*

**C**RÉÉE en 1998, *Quatrième Dimension* est une société active dans le secteur de la communication visuelle, principalement sur textiles (impression sur tissus et broderie).

Fin 2002, à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux bâtiments à Naninne, *Quatrième Dimension* avait annoncé un doublement de son parc de machines en 2003.

C'est chose faite : un investissement de 125 000 € réalisé avec l'aide de la société wallonne d'investissement *Invest-sud* a permis, non seulement de doubler la capacité de production en broderie, mais aussi de compléter le parc de machines en sérigraphie.

Résultat : *Quatrième Dimension* travaille désormais de manière tout à fait autonome et détient la plus grosse capacité de production en broderie de Wallonie et de Bruxelles.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de la PME atteint 1,5 million d'euros, ce qui représente une augmentation de 50 % par

rapport au chiffre d'affaires de l'an dernier.

## Site internet et certification ISO 9002

Mais *Quatrième Dimension* ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. François Bersez et Alain Jacques, fondateurs et administrateurs de la PME, ont déjà de nouveaux projets.

Au 15 janvier 2004, *Quatrième Dimension* sera totalement intégrée e-business : le nouveau site Internet sera une véritable usine en ligne et les clients pourront suivre l'intégralité du processus de fabrication.

De quoi favoriser un peu plus le commerce avec l'étranger !

D'autre part, *Quatrième Dimension* s'est lancée dans l'aventure de la certification ISO 9002.

La société espère obtenir le label de qualité d'ici fin 2005, ce qui en ferait la première entreprise ISO 9002 de son secteur !

Pour l'heure, *Quatrième Dimension* clôture l'année dans le vert et enregistre un bénéfice net de 100 000 €, pertes reportées comprises...

De quoi commencer 2004 du bon pied !

① Alain Jacques ou François Bersez : 081/71 50 00.